



GESTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE **MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 - PARIS**

2020-2026 : rénovez le service public déchets

- Maîtrisez toutes les mesures et les délais inscrits dans la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
- Optimisez la gestion des déchets ménagers en identifiant enjeux, leviers techniques et innovations
- Profitez d'un réseau d'experts et de retours d'expérience pour créer une nouvelle dynamique des services de gestion des déchets

Organisée par :

Techni.Cités

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



**PROGRAMME
& INSCRIPTION**



2020-2026 : rénovez le service public déchets

8 h 30

Accueil et émargement

9 h

Ouverture de la journée

- Joël Graindorge, DGST ER, Communauté d'agglomération, Collaborateur Techni.Cités

9 h 15

Décryptage de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

- Quelles obligations s'imposent aux collectivités et dans quels délais
- Intervenant en cours de confirmation

10 h

Retour d'expérience : du Territoire zéro déchet, zéro gaspillage au Contrat d'Objectif Déchets et Économie Circulaire (CODEC)

- Comment dynamiser un plan de prévention
- Les solutions pour reconvertir un centre de tri en faisant évoluer la ressourcerie existante
- En quoi les pratiques évoluent suite à la période COVID-19
- Anne-Sophie Gauquelin, Directrice du Service gestion des déchets, CA du Pays Voironnais
- Nelly Sicre, Responsable Animation, Réduction des Déchets (ARD), CA du Pays Voironnais

10 h 45

Pause

11 h

Quel avenir pour la consigne

- Rappel des termes de la loi Économie circulaire sur le dispositif de consigne pour réemploi et recyclage
- Avantages, inconvénients et contraintes... la consigne passée au crible
- Obligation ou volontariat ? Faut-il expérimenter ? On vous répond !
- Quel rôle des collectivités pour renforcer la couverture du hors foyer
- Bertrand Bohain, Délégué Général, Cercle National du Recyclage (CNR)

11 h 45

Pourquoi penser au contrôle d'accès automatisé de déchèterie

- Analyse de A à Z des plus-values d'un contrôle d'accès automatisé
- Les effets positifs de la solution smart access en période de crise sanitaire
- Guillaume Portella, Directeur commercial, STACKR
- Représentant d'une collectivité locale

12 h 30

Déjeuner

13 h 45

Obligation d'un tri à la source et/ou d'une collecte séparée des biodéchets d'ici à 2023 : retour d'expérience du Smictom Alsace Centrale

- Les dispositifs en place dans le cadre de l'appel à projets Ademe sur les biodéchets : coupler points d'apport volontaire et redevance incitative (RI)
- Les clefs pour développer le tri à la source (compostage individuel, partagé...)
- Quels enseignements tirer de la période COVID-19
- Sylvie Pépin, Responsable du service prévention animation communication, Smictom Alsace Centrale

14 h 30

Collecte et innovations technologiques pour optimiser les tournées et les coûts : principaux leviers

- Partage de solutions à partir d'exemples de collectivités
- Que penser des scénarios de collectes « emballages-papiers » ou « fibreux-non fibreux », etc.
- Olivier Pasquier, Responsable régional, Inddigo

15 h 15

Comment prévenir et gérer les dépôts sauvages

- Le point sur l'évolution de la réglementation
- Réduire les dépôts sauvages : méthodes, retours d'expériences et bonnes pratiques
- Quels changements constatés suite à la crise Covid-19 et à la loi économie circulaire
- Pamela Aoun, Juriste, FNCCR¹
- Céline Godoy, Chargée d'études déchets-économie circulaire, FNCCR

16 h

Déchets de chantier et économie circulaire : quel rôle incombe aux maîtres d'ouvrages publics

- Comment optimiser leur gestion et répondre à l'enjeu de l'économie circulaire en intégrant les prescriptions « déchets » dans les CCTP de réhabilitation-déconstruction
- Rym Mtibaa, Responsable projets bâtiment et Coordinatrice du programme Démocliès, Ecosystem

16 h 30

Prendre en compte la gestion des déchets dès la conception d'un projet

- Construction et aménagement : anticiper et concevoir une bonne gestion des déchets dès la conception du projet en s'appuyant sur le nouveau label engagement économie circulaire (2EC)
- Les exigences, la charte d'engagement des différents acteurs, la prise en compte de la future REP déchets du bâtiment
- Laurent Eisenlohr, Expert, Cerema

17 h

Conclusion et fin de journée



Journée animée par

Joël Graindorge,
DGST ER, Communauté
d'agglomération,
Collaborateur Techni.Cités

(1) Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

INFOS PRATIQUES : la journée se déroulera de 9 h à 17 h 30 dans Paris intramuros (lieu à proximité du réseau de transports en commun).

Inscription en ligne sur : bit.ly/2HcvpcC

CONTACT :
Elvire ROULET - elvire.roulet@infopro-digital.com
01 77 92 93 36

2020-2026 : rénovez le service public déchets

BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/établissement

Adresse

Code postal..... Ville

Participant

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom

Prénom

Fonction

Tél. Port.

E-mail*

(*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

Règlement

Organisme payeur et adresse de facturation

Code postal..... Ville

N° TVA intracommunautaire

N° Siren

☐ Ma collectivité règle par mandat administratif

☐ Je joins un chèque¹ de€ TTC à l'ordre de Territorial

☐ J'envoierai mon règlement à réception de la facture

N° Bon de commande/engagement

(1) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Date :

Cachet et signature :

Je m'inscris et je choisis

■ Collectivités locales :

390 € HT* (468 € TTC)

■ Entreprises publiques

et privées, établissements

publics : 590 € HT* (708 € TTC)

* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :
accueil café, déjeuner, conférences-débats,
documents et traitement de l'inscription.

Pour les inscriptions
multiples, rendez-vous sur :

bit.ly/2HcvpcC

Journée d'étude « Gestion des déchets », tarifs d'inscription

☐ J'accepte de recevoir les offres adressées
par Techni.Cités ou ses partenaires

☐ Je reconnais avoir pris connaissance
des conditions générales de vente
qui sont accessibles à l'adresse :
<https://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv-evenements> et les accepte sans réserve.

Coordonnées bancaires : TERRITORIAL SAS

RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial -

Code Banque : 30066 - Code guichet : 10949

Compte n°00020062001 - Clé RIB : 26

IBAN : FR76 3006 6109 4900 0200 6200 126

Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP

N° SIRET : 404926958 00053 - Code APE : 5813Z

Les journées d'étude sont organisées par la société
TERRITORIAL SAS, société par actions simplifiée au capital
de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place
du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20156 -
92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE
sous le numéro 404 926 958.

→ INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera de 9 h à 17 h 30
dans Paris intramuros (lieu à proximité
du réseau de transports en commun).

→ À retourner avant le 8 octobre 2020 à :

Pénélope Vincent / Territorial

Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle

BP 20156 - 92186 Antony Cedex

• Fax : +33 (0)1 77 92 98 17

• penelope.vincent@infopro-digital.com

